

L'évolution des droits des homosexuels en France

Par AFP , publié le 19/04/2018 à 12:36

- Une répression séculaire –

Tolérée par le **droit romain**, l'homosexualité devient un crime passible de la peine de mort à partir du VIe siècle.

En **1750**, Jean Diot et Bruno Lenoir, surpris un soir rue Montorgueil dans une attitude équivoque, sont les derniers mis à mort en France pour le simple crime d'homosexualité. Ils sont brûlés à Paris sur la place de Grève (de l'Hôtel-de-Ville).

- Lente dépénalisation –

En **1791**, le code pénal dépénalise l'homosexualité, mais la loi ne la reconnaît pas pour autant et les homosexuels peuvent être poursuivis sous d'autres incriminations comme l'outrage à la pudeur.

1940 : Sous le régime de Vichy, une ordonnance rétablit la sanction pénale de l'acte homosexuel avec un mineur de 18 à 21 ans, prévoyant jusqu'à trois ans de prison.

En **1981**, la France retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne la retirera de sa liste que le 17 mai 1990.

Le **4 août 1982**, la loi supprime toute pénalisation de l'homosexualité impliquant des personnes de plus de 15 ans -majorité sexuelle - (mesure mise en place par le régime de Vichy en 1942).

- Vers l'égalité des droits -

Le **15 septembre 1999**, votant une proposition de loi socialiste défendue par Patrick Bloche et Jean-Pierre Michel, le Parlement crée un statut pour les couples du même sexe, le pacte civil de solidarité (PACS).

En **2001**, le tribunal de grande instance de Paris accepte pour la première fois l'adoption simple, par une femme homosexuelle, des trois enfants de sa compagne.

En **2004**, le maire de Bègles Noël Mamère (Les Verts) célèbre le premier mariage homosexuel, qui sera définitivement annulé en mars 2007, la loi française ne permettant pas le mariage homosexuel.

En **2006**, la Cour de cassation accepte qu'un parent homosexuel délègue l'autorité parentale à son partenaire homosexuel.

Mai 2013 : Mariage pour tous. La loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels a été votée

En **2016**, la loi autorise les homosexuels à donner leur sang, à la condition d'avoir été abstinentes depuis un an, ce qui leur était interdit depuis 1983 en raison des risques de transmission du Sida.

- Lutte contre l'homophobie -

Parallèlement aux avancées sur le front de l'égalité des droits, une série de lois ont durci la répression de l'homophobie au cours des vingt dernières années.

En **2000**, les associations de lutte contre l'homophobie sont autorisées à se porter parties civiles lorsqu'un crime a été commis "*en raison de l'orientation sexuelle de la victime*".

En 2003, les crimes homophobes relèvent de la même peine que les crimes racistes. La loi modifie ainsi le Code Pénal et stipule que "*les peines encourues pour un crime ou un délit sont aggravées lorsque l'infraction est commise à raison de l'orientation sexuelle de la victime*".

Fin 2004, la loi réprime les propos homophobes au même titre que les propos antisémites ou racistes et crée la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde).

<https://education.francetv.fr/matiere/actualite/premiere/video/l-homophobie>